



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 avril 2017

CNR ET LE PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-JURA RENOUVELLENT LEUR PARTENARIAT EN FAVEUR DE LA PRESERVATION ET DE LA RESTAURATION DU PATRIMOINE NATUREL DU MARAIS DE L'ETOURNEL.

Mardi 11 avril, Laurent TONINI, directeur territorial de CNR , et Jean-Gabriel NAST, président du Parc Naturel Régional du Haut-Jura ont signé un nouveau partenariat pour la réalisation d'actions de restauration et d'aménagement de la zone humide de l'Etournel. Ce partenariat, d'une durée de deux ans (2017/2018) a démarré en janvier par des travaux de terrassement des berges et la réalisation d'un sentier de découverte accessible à tous.

Le marais de l'Etournel, une zone à forts enjeux écologiques, classée NATURA 2000

Le marais de l'Etournel est une zone humide dont les enjeux écologiques ont été mis en évidence il y a quelques dizaines d'années. Situé sur le domaine concédé à CNR, et dans le périmètre rapproché du captage d'eau potable de Pougny, il fait partie d'un système hydrologique complexe comprenant la nappe d'eau du fleuve Rhône, la nappe souterraine prélevée et les étangs.

En raison de l'érosion de la biodiversité du site, le PNR du Haut-Jura, gestionnaire de l'espace naturel, et les acteurs locaux (collectivités, associations, administrations) ont développé un nouveau programme d'actions dans le cadre de la labellisation de la rive droite du site en Espace naturel sensible du Département de l'Ain.

3 objectifs majeurs ont été définis :

- Restaurer des habitats naturels typiques de la zone humide alluviale favorables à une grande diversité d'espèces sauvages,
- Favoriser de vraies zones de quiétude pour la préservation de la faune et de la flore,
- Valoriser les possibilités de découverte de la nature pour tous les publics sur les espaces déjà fréquentés (balade, pêche).

2 opérations sont actuellement en cours :

- travaux de terrassement pour la restauration écologique de certaines berges des anciennes gravières,
- réalisation d'un sentier de découverte pédagogique accessible aux personnes en situation de handicap.

Les travaux ont démarré mi-janvier et se dérouleront jusque fin juillet. Ils sont financés par le Département de l'Ain, CNR, l'Agence de l'eau (AERMC), le FEDER (Europe) et le COGEFE (fonds suisse).

CONTACTS PRESSE

PNRHJ : Pierre Lévisse : 03 84 34 12 30 / p.levisse@parc-haut-jura.fr

Siège CNR : Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction Territoriale Haut-Rhône : Dimitri Coulon : 04 79 81 87 31 / d.coulon@cnr.tm.fr

cnr.tm.fr

Un partenariat pour une gestion concertée, initié en 2009

Engagée historiquement dans le développement durable, CNR, dans le cadre de ses missions, veille à la préservation du patrimoine naturel et à la mise en valeur patrimoniale, économique et touristique du domaine concédé. Ce domaine concédé comprend des milieux naturels et artificiels extrêmement riches du point de vue de l'intérêt écologique qui nécessitent des actions de protection et de mise en valeur. Le marais de l'Etournel se situe en grande partie sur le domaine concédé à CNR par l'Etat.

CNR et le PNRHJ ont signé en 2009 une première convention. Le partenariat s'est poursuivi en 2015 et 2016 par des actions concrètes et des études complémentaires nécessaires à la réflexion pour la réalisation du nouveau programme, finalisé début 2017.

L'esprit du partenariat est de développer une gestion concertée et partagée du site en prenant en compte l'ensemble des enjeux avec pour objectif majeur la préservation et la restauration du patrimoine naturel du marais de l'Etournel associé au Rhône, rive droite et rive gauche.

A propos du PNRHJ

Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura (PNRHJ) fait partie des 51 territoires à l'échelle nationale labellisés pour ses qualités naturelles et en raison du projet commun de développement durable porté par les collectivités qui le composent : la Charte. Les communes de Collonges et Pougny, ainsi que la communauté de communes du Pays de Gex sont adhérentes au Parc Naturel Régional.

Les champs d'intervention du PNRHJ sont divers à travers tous les patrimoines et toutes les activités socio-économiques caractéristiques du territoire (agriculture, gestion forestière, activités de pleine nature...).

Dans le cadre des objectifs de la Charte du Parc en matière de biodiversité, le syndicat mixte du PNRHJ mène des campagnes de restauration, d'entretien et d'aménagement des sites naturels chaque année. En accompagnement des acteurs locaux, il prend en charge l'animation des sites Natura 2000 de son territoire et conventionne avec des communes et des propriétaires publics ou privés pour la gestion et le suivi de leurs espaces naturels.

A propos de CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Acteur intégré, à la pointe des métiers de l'énergie qu'elle fait évoluer en permanence grâce à une démarche d'innovation active, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes et son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique durable. Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage avec ses parties prenantes de la valeur créée localement. Depuis 10 ans, ses Missions d'Intérêt Général, élaborées en concertation avec les parties prenantes, renforcent ce lien étroit avec les territoires.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire de référence est le groupe Engie.

CONTACTS PRESSE

PNRHJ : Pierre Lévisse : 03 84 34 12 30 / p.levisse@parc-haut-jura.fr

Siège CNR : Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction Territoriale Haut-Rhône : Dimitri Coulon : 04 79 81 87 31 / d.coulon@cnr.tm.fr

cnr.tm.fr